

Direction des services judiciaires
Cour municipale de la Ville de Montréal

**COPIES DE NOTES STÉNOGRAPHIQUES
EN COURS D'INSTANCE**

À compter du 3 octobre 2016, la Division du greffe de la cour municipale de la Ville de Montréal n'effectuera plus les copies des notes sténographiques demandées en cours d'instance.

Les transcriptions seront transmises aux parties uniquement par fichier électronique, par le biais du courrier électronique. L'original signé sera déposé au dossier de la cour.

La collaboration des avocats est sollicitée pour communiquer leur adresse de courriel afin de ne pas retarder l'acheminement des notes sténographiques.



Chef-lieu
775, rue Gosford
Montréal (Québec)
H2Y 3B9